

## Délibération 2025/43

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 10 octobre 2025

Date de la convocation : 06/10/2025 Date d'affichage: 06/10/2025 Nombre de membres en exercice: 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants: 12 Dont procuration: 1

L'an deux mil vingt-cinq et le dix octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents: Magalie BILHAC, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL

Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Estelle BONNIOL (procuration donnée à B DEL-ROX)

Absents excusés: Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Éric BONAFE,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

## Objet: SUBVENTION ASSOCIATION L'ESTANQUET DE PERET

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Considérant la demande de l'association l'Estanquet de Péret concernant l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 300 €;

Considérant que l'association a été créée en 2025 et dispose pour l'instant de peu de moyen pour son fonctionnement, qu'elle souhaiterait acheter des tables et des chaises pour le café culturel;

Ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

## **DECIDE**

- D'attribuer une subvention de 300 € à l'Estanquet de Péret.

CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE Date de réception de l'AR: 13/10/2025 034-213401979-20251010-DE\_2025\_043-DE ete rendu exécutoire après dépôt en Préfectur Et publication ou notification